



# INFO RIVERAINS

Veigné accueillera, en partenariat avec le SAS Triathlon 37, la 11<sup>e</sup> édition du **Triathlon de Veigné le samedi 29 août**. Cet événement nécessite la mise en place d'aménagements temporaires afin d'assurer la sécurité des 1 200 athlètes, des spectateurs et des riverains.



## Circulation

- Certaines routes de la commune seront fermées ou réglementées le samedi 29 août, en particulier la rue du Lavoir et la rue du Moulin.
- Des déviations seront mises en place afin de permettre la continuité des déplacements par la rue de la Martinière et de l'Egalité.
- La circulation pourra être ponctuellement interrompue lors du passage des épreuves cyclistes et ne se fera que dans le sens des courses.



## Stationnement

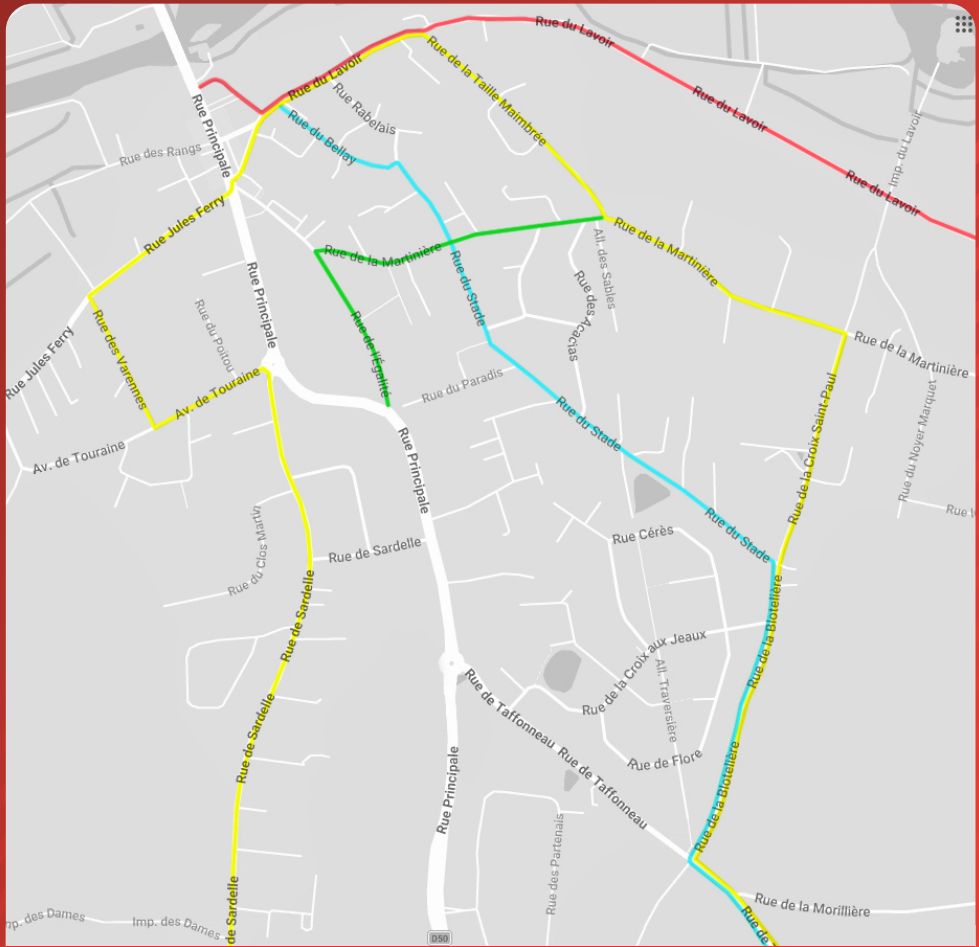
Des restrictions de stationnement seront mises en place à partir du vendredi 28 août sur la rue du Moulin et le parking de la base nautique et il sera interdit de stationner sur les axes concernés par les parcours le samedi 29 août.



## Accès riverains

L'accès à votre domicile sera maintenu dans la mesure du possible, avec l'aide des signaleurs. Nous vous invitons à anticiper vos déplacements et à profiter des périodes entre courses.

# PLAN



**Circuit vélo du matin**

**Circuit vélo de l'après-midi**

**■ Circulation impossible pendant les courses**

**Dévi**

Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre contribution à la réussite de cet événement convivial et sportif, qui participe au dynamisme de notre territoire. Nous serions également ravis de vous accueillir en tant que spectateurs tout au long de la journée.

**Plus d'informations ➔**